



## Halte aux dérives féodales dans notre institution !

### Le temps des petits seigneurs intouchables est révolu !

Face aux intimidations, aux menaces et aux pressions exercées par deux officiers, qui se pensent au-dessus des lois parce qu'ils sont protégés par le syndicat majoritaire, il est temps de dire STOP.

Nous assistons à une **vraie dérive de pouvoir** au sein du PREJ de Nîmes : deux cadres se comportent comme **de véritables petits seigneurs féodaux**, défiant ouvertement l'éthique, la hiérarchie, et la loi. Abrisés derrière le parapluie syndical, ils détournent l'esprit de service, comme jadis certains seigneurs détournaient l'impôt du roi, pensant que leur position les mettrait à l'abri de toute justice.

Mais **l'histoire est formelle** : tous ceux qui ont défié l'État de droit, l'institution et les valeurs de la République ont fini par tomber. Et il en sera de même ici.

### UNE LIGNE ROUGE A ÉTÉ FRANCHIE

Les faits : les révélations courageuses depuis plusieurs années de notre collègue et ami André, sur les malversations d'un officier sont restées sans suite malgré nos avertissements répétés au plus haut niveau régional. La rancœur de ce capitaine envers notre ami était tenace et il n'aura pas fallu attendre longtemps pour en voir les retombés.

Se sentant intouchable, ce courageux adjoint soutenu par le responsable du PREJ ont tendu une embuscade à notre collègue et **ont tentés de le déstabiliser** en lui remettant une DE sous de faux prétextes. Voyant ce qui se tramait, le courageux représentant local de l'UFAP est intervenu via un tract pour dénoncer cette cabale ignoble.

Résultat des courses : le collègue de l'UFAP **a été violemment pris à partie, insulté et menacé** dans les vestiaires du PREJ de Nîmes. Ce petit extrait parle de lui-même : « Ton papier est à vomir ! Si t'es pas content, demande ta mutation ! »

Ces méthodes d'un autre temps relèvent de l'intimidation pure !

Le but poursuivi est de tout bonnement **faire taire les voix syndicales honnêtes** qui travaillent pour tous, sans calcul de carrière.

### Nous exigeons :

- **Le départ immédiat des deux officiers incriminés.**
- **L'ouverture de procédures disciplinaires et pénales** à leur rencontre.
- **La protection intégrale des deux agents syndicalistes**, lanceurs d'alerte, et **notre soutien indéfectible** à leur égard.
- **La fin de l'impunité des cadres qui se croient tout permis.**

## **CEUX QUI AGISSENT POUR LE BIEN COMMUN NE DOIVENT PAS ÊTRE SACRIFIÉS !!!**

Le collègue du SPS-CEA, comme celui de l'UFAP, sont **des agents et syndicalistes de terrain**, sincères, disponibles, **qui prennent des risques personnels** pour défendre la justice, la vérité et la dignité de notre profession.

Ils incarnent ce que le syndicalisme a de plus noble : **le courage de dire non, la volonté de défendre l'intérêt collectif, la droiture face à l'adversité.**

### **LE TEMPS DES SEIGNEURS EST TERMINÉ, PLACE À LA JUSTICE**

Nous appelons tous les agents à **ne plus se taire.**

Nous appelons l'Administration à **faire cesser immédiatement ces pratiques mafieuses** courantes et trop répandues.

Et nous affirmons que **chaque tentative d'intimidation** ne fera que renforcer notre détermination à défendre la vérité et à faire respecter le droit.

**Soutien total de tous les locaux régionaux à notre ami André du SPS-CEA !**

**Soutien total au collègue de l'UFAP !**

**Honte aux intimidateurs protégés par la peur et l'immobilisme !**

**A nos grands décideurs : si vous décidez encore une fois de ne rien faire, et de balayer la poussière sous le tapis, vous allez vous couper définitivement de votre base. Vous ne connaîtrez plus la vraie réalité du terrain que nous syndicalistes de cœur faisons remonter à vos oreilles à l'occasion de communiqués, d'entretiens téléphoniques et de réunions bilatérales régionales.**

**Continuez à garder vos œillères mais, quand la colère et le désespoir qui gronde depuis longtemps exploseront, vous regretterez de ne pas avoir su et voulu écouter.**

**Le silence est complice !**

**Parler, c'est résister !**

**Agir, c'est honorer notre uniforme !**

La Délégation Régionale : le 12 Avril 2025

**Le SPS : le Syndicat 100%-CEA**